

Image not found or type unknown



Installation de panneaux mobiles

Par **germain74**, le **26/06/2010** à **12:10**

Bonjour,rnrnj'habite une maison dans une zone sans site classé particulier etrnj'envisage d'installer des panneaux coulissants et démontables pour couvrir ma terrasse (7.20m x 3.50m)rnrndois-je faire une démarche administrative?rnrnMerci de me répondre, cdt.